

CSA ILE DE FRANCE DU 9 OCTOBRE 2024: DES CHANTIERS IMPACTANTS POUR LES SERVICES

L'USD FO était représentée par Jean-François RENON, Philippe MATHIEU et William SALLE.

En propos liminaire, le DI souligne et remercie l'ensemble des agents franciliens pour la qualité du travail effectuée lors des JO et JOP. Il précise que la prime JO/JOP devait être versée aux agents mobilisés sur la paye du mois de novembre 2024.

Un focus est également effectué sur l'organisation d'un séminaire consacré au tutorat qui a récemment eu lieu en Ile de France. Un plan d'action a été envoyé à la DG avec pour objectif l'amélioration des conditions d'accueil des stagiaires et ainsi réduire les prolongations de stage.

Un rappel a été fait à l'encadrement pour obligatoirement faire apparaître sur les CREP le tutorat effectué par les agents afin de valoriser cet investissement supplémentaire.

L'USD FO insiste sur le rôle fondamental des écoles de formation qui permettent l'acquisition d'une culture douanière commune à l'ensemble des agents. L'USD FO déplore que la diversification des sources de recrutement n'ait pas été suffisamment appréhendée par l'administration, tous les agents recrutés n'ayant ni la même durée, ni le même niveau de formation dispensés.

Un point est fait concernant la présence d'une cimenterie à côté de la brigade de Combs la Ville. Les autorités préfectorales doivent se rendre sur place, les nuisances sonores étant toujours présentes. Des prestations de ménage supplémentaires ont été demandées pour le nettoyage du sol de la brigade.

- APPROBATION DE PROCES VERBAUX

Les PV des CSA des 27 avril et 26 juin 2023 ont été approuvés par l'ensemble des organisations syndicales.

- PRESENTATION DU CHANTIER SURVEILLANCE

Des réunions thématiques sont organisées au niveau de chaque direction régionale de l'Ile de France. Plusieurs sujets sont abordés : Le chef d'équipe, les équipes maître de chien, les livraisons surveillées et les visites domiciliaires, les agents motocyclistes, les matériels et équipements...

La synthèse des travaux effectués pendant ces ateliers doit être présentée au prochain groupe de travail SURV Ile de France du 8 novembre 2024.

Le DI insiste sur le rôle fondamental du CODT Ile de France qui démontre toute son efficacité pour faciliter la coordination des unités SURV sur la terrain.

Des moyens de contrôle non intrusifs doivent être aussi déployés (type camionetta), notamment dans les ports pour lutter contre l'explosion des trafics de drogue. Pour l'Ile de France, c'est la BSI de Gennevilliers qui sera directement concernée en 2025.

Les opérations de coordination entre brigades sur certains points de contrôles seront développées. Le DI IDF affirme la nécessité d'aliéner la sécurité et l'efficacité dans les contrôles, ce qui constitue un point d'équilibre à rechercher de manière prioritaire dans l'exercice des missions.

L'USD FO alerte l'administration sur la prise en compte des conditions de sécurité des agents dans la mise en place des dispositifs de contrôles. La disparition de certaines barrières de péages (A13, A14) induit des flux en free-flow et augmente considérablement la dangerosité des contrôles. La BSI Val de Seine se trouve particulièrement concernée.

- LE TRANSFERT DES MISSIONS FISCALES

L'USD FO condamne une nouvelle fois les attaques portées envers notre cœur de métier par une mesure politique purement idéologique, alors que les douaniers ont toujours démontré leur intérêt, leur investissement, ainsi qu'une efficacité avérée au quotidien dans un environnement réglementaire complexe et évolutif. L'USD FO rappelle aussi que la DGFIP n'a rien demandé en la matière !

Face aux difficultés notamment techniques et informatiques, le calendrier initial a été quelque peu « détendu » : La gestion fiscale des redevables sera assurée par la DGFIP à compter du 1er janvier 2027. Néanmoins, au 1er janvier 2025, les remboursements de l'ex TICPE déposées par les taxis et les transporteurs routiers seront traités par la DGFIP, lorsque le fait générateur de la taxe est postérieur au 1er janvier 2025. La Douane restera par contre compétente pour le traitement des dossiers, dont le fait générateur de la taxe est antérieur au 1er janvier 2025. Le SNRP de Boissy Saint Léger sera le service douanier directement impacté.

En matière de contrôles, c'est la DGDDI qui gardera la compétence (fiabilisation de l'assiette de l'accise pour aboutir à un montant liquidé correct, contrôle de l'usage autorisé ou non autorisé de carburants ou combustibles à fiscalité réduite).

Cas particulier : La gestion des frais de déplacement de l'ensemble des agents de la DGGDI sera effectuée à terme par le SND2R localisé à Metz. Ce transfert de gestion impactera directement le service de gestion des transports et des déplacements (GTD) de la DI Ile de France qui gère en la matière l'ensemble des agents de la DI IDF, les agents Paris Spécial, les agents du SMS. Suite à interrogation de l'USD FO, le DI indique ne pas encore être en mesure de préciser une date de transfert de la mission. Les agents seront considérés comme restructurés.

- POINT IMMOBILIER

- Concernant le VITALYS, le bail arrive à échéance en 2027. A ce stade, des locaux domaniaux ont été identifiés à Montreuil. La surface proposée permettrait d'accueillir 120 agents.

Le coût des travaux est cependant très élevé, avec un montant estimatif supérieur à 1 million d'euros. Le DI souhaiterait sur ce sujet un appui, ainsi qu'un pilotage par le bureau de l'immobilier et maîtrise d'ouvrage de Bercy, en raison de l'importance du projet.

- Concernant le bureau et la brigade de Rungis, des locaux ont été à ce stade identifiés à l'intérieur du MIN. Les projets de baux sont en attente de validations et de modifications du bailleur.**
- Concernant le site D'Aulnay, la construction d'un bâtiment neuf est privilégiée. Des discussions et des négociations avec la société LOGICOR sont lancées.**
- Concernant la BSM, le DI IDF est en attente d'une réponse du secrétariat général de Bercy, suite à un choix d'option envoyé concernant les vestiaires, le local d'armement et quelques bureaux.**